**الأعمال الموجهة:**

**المستوى: سنة ثانية ماستر أدب جزائري**

**واسطة التواصل الالكترونية مع أستاذة المقياس:**

**m-traduire@hotmail.fr**

**المطلوب: قراءة النص الأجنبي وتلخيصه بالعربية مع التركيز على مظاهر التعدد اللغوي في الجزائر**

**يجمع التلخيص من طرف مسؤول المجموعة، أو يبعث العمل إلى البريد المعروض**

**آجال الرد: 15/11/2021**

**لا يقبل أي عمل بعد هذا التاريخ**

Le paysage linguistique de l’Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l’ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l’islamisation et de l’arabisation de l’Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d’une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d’une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l’histoire.

[**La sphère arabophone**](https://anneemaghreb.revues.org/305#tocfrom2n1)

* + Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l’espace qu’elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s’échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l’arabe fusha (ou classique)[**1**](https://anneemaghreb.revues.org/305#ftn1), puis l’arabe standard ou moderne, véritable langue d’intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l’arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l’acquisition et l’usage sont les plus spontanés, ce que l’on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales
	+ Cette répartition permet de distinguer, en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d’Alger, Constantine, Jijel, Nedroma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l’Est autour de Constantine, l’Algérois et son arrière-pays, l’Oranie puis le Sud qui, de l’Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d’Est en Ouest.
	+ Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d’une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d’une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes
	+ Nous initions actuellement avec nos étudiants de post-graduation des travaux visant à réaliser des monographies de ces parlers[**2**](https://anneemaghreb.revues.org/305#ftn2). Par ailleurs, on assiste à un renouveau des études en culture populaire qui tendent à sortir du ghetto de la folklorisation ; des laboratoires de recherche sont créés afin de réhabiliter le patrimoine culturel algérien dans toute sa diversité.
	+ Dans le même temps, l’Algérie tente de promouvoir la langue arabe dans sa version standard (langue de l’école, des médias, de la production intellectuelle) en se dotant d’institutions telles que l’Académie algérienne de la langue arabe créée en 1986 et le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) installé en 1998. Il semble que le bilan de ces deux institutions ne soit pas des plus probants en matière de promotion de la langue arabe[**3**](https://anneemaghreb.revues.org/305#ftn3), d’autant plus que la question n’est pas particulière à notre pays mais concerne tous les pays arabes. En réalité, la recherche en langue arabe et/ou sur la langue arabe à l’échelle panarabe, sinon à l’échelle de chaque pays, reste à entreprendre ; elle est malheureusement tributaire des fluctuations politiques et de l’incapacité des arabes à transcender leurs désaccords et à penser leur union.

[**La sphère berbérophone**](https://anneemaghreb.revues.org/305#tocfrom2n2)

* **5**  Voir,

Elle est constituée par les dialectes berbères actuels, prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb, ou plutôt dans l’aire berbérophone qui s’étend en Afrique de l’Égypte au Maroc et de l’Algérie au Niger. Ces parlers amazighs, comme on les dénomme maintenant, constituent le plus vieux substrat linguistique de cette région et sont, de ce fait, la langue maternelle d’une partie de la population. Nous ne sommes, malheureusement, pas en mesure d’avancer des chiffres précis sur le nombre de locuteurs berbérophones, tant ceux déjà publiés ont été contestés et surtout en raison de l’absence de statistiques récentes et fiables. Au-delà des chiffres, le plus important à nos yeux est d’intégrer ces parlers dans le paysage sociolinguistique algérien au même titre que les parlers arabes auxquels ils sont apparentés puisqu’ils appartiennent à la même famille chamito-sémitique.

Face à l’islamisation et à l’arabisation du Maghreb, ces parlers ont reculé et se sont réfugiés dans les contrées au relief et à l’accès difficile : Aurès, Djur-djura (Kabylie), Gouraya, Hoggar et Mzab ainsi que quelques îlots disséminés ici et là dans le pays. À cette extension géographique répond une diversité étonnante et parfois préjudiciable à l’intercompréhension. Les principaux parlers amazighs algériens sont le kabyle ou taqbaylit (Kabylie), le chaoui ou tachaouit (Aurès), le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili).

Minoritaires par le nombre des locuteurs, confinés à un usage strictement oral (à l’exception de la survie partielle et très localisée d’une écriture tifinagh), ces dialectes, bien que vecteurs d’une tradition vivace et très ancienne, n’ont été soumis que tardivement à des tentatives de codification et d’uniformisation (avec peut-être à la clé, la création d’une variété normée, standardisée, le tamazight). Mais ils ont été, depuis toujours, victimes d’une domination et d’une marginalisation certaines que la scolarisation massive et les progrès de l’arabisation ont encore accentué ces dernières années.

Toutefois, depuis les années 1970, nous assistons à des tentatives de revalorisation de ces parlers et de la culture berbère associées à la revendication – tantôt larvée, tantôt violente – de la reconnaissance de la spécificité berbère. Depuis les événements du Printemps berbère de 1980, la création du Mouvement Culturel Berbère (MCB) et la répression féroce de toute expression de la diversité algérienne – et, en réalité de toute expression libre –, la revendication culturaliste s’est nourrie du déficit démocratique du pouvoir algérien et a maintenu la pression matérialisée au cours de l’année scolaire 1994-1995 par le boycott de l’école qui a trouvé son dénouement dans la décision prise en mai 1995 d’introduire le tamazight à l’école et dans la création du Haut Conseil à l’amazighité.

Le pouvoir algérien semblait avoir obtenu un peu de répit, les écoliers kabyles reprirent le chemin de l’école même si, à l’épreuve des faits, l’entreprise se révéla beaucoup plus difficile que prévue, les maîtres qualifiés manquant alors que les outils didactiques faisaient cruellement défaut ; pour couronner le tout, se posait avec acuité le problème de la norme à enseigner alors même que cette sphère linguistique connaît une diversité dialectale très peu décrite par les spécialistes. Un pas cependant était franchi dans la reconnaissance du fait berbère par l’inscription dans le préambule de la Constitution algérienne du triptyque fondateur de l’identité algérien, à savoir l’islamité, l’arabité et l’amazighité. Mais la question restait en suspens, le caractère national du tamazight n’étant pas consacré par le texte fondamental du pays.

Elle va ressurgir d’une manière dramatique au cours des événements du Printemps Noir en avril 2001, au cours desquels plus d’une centaine de jeunes furent victimes de la répression d’un pouvoir peu enclin à céder à la fronde d’une région rebelle mais peut-être aussi manipulée par des courants séparatistes n’agissant pas à visage découvert.

Après une année de troubles qui ont anéanti les espoirs de développement de la région pour des années, après des sessions de dialogues « avortés » butant sur des présupposés et des malentendus apparemment irréductibles, le pouvoir lâcha du lest en reconnaissant le 8 avril 2002, lors d’une session exceptionnelle des deux chambres du Parlement algérien, le caractère national du tamazight et en amendant l’article 3 de la Constitution algérienne. C’est une énorme injustice qui fut enfin réparée, par l’inscription juridique d’une situation de fait dans le texte fondamental du pays. La décision a été longue à venir mais elle a le mérite d’exister, même si des voix se sont élevées pour discuter de l’opportunité et des circonstances dans lesquelles elle fut prise. Il faut reconnaître le courage du président Abdelaziz Bouteflika qui est allé à l’encontre de sa propre culture politique et de celle de ses partisans, partenaires ou alliés politiques, et a tenté d’éteindre l’incendie kabyle qui aurait pu déstabiliser encore plus le pays et mettre en danger la cohésion et l’unité nationales.

Nous étions, donc, en droit d’espérer que l’événement soit perçu dans sa véritable dimension et sa portée historique par ceux-là même qui ont porté la revendication de la reconnaissance du tamazight. Malheureusement, ce ne fut pas vraiment le cas, il aurait fallu qu’ils dépassent leurs tendances hégémoniques pour s’accorder, entre eux et avec les autres berbérophones du pays, sur un minimum consensuel qui leur permette de trouver des solutions à un certain nombre de problèmes d’aménagement d’une langue qui, pour le moment, dans les faits, se réalise dans une très grande diversité dialectale. Ces problèmes n’auront, à notre avis, en raison de cette diversité mais aussi des positions des uns et des autres, que des solutions partielles à l’échelle des aires de diversité régionale, la définition d’une norme linguistique commune étant un objectif qui semble relever plus de l’utopie que de l’appréhension réaliste des faits et de leur déroulement historique.

Mais, dès lors que la décision politique a été validée, le complexe levé, pourquoi s’entêter à revendiquer une officialisation qui suppose que les questions d’aménagement linguistique soient définitivement réglées. Ce n’est pas le cas et le plus important reste à faire. Il faut donner à cette langue ou du moins à ces variantes régionales, les moyens nécessaires pour qu’elle(s) puisse(nt) occuper pleinement sa (leurs) place(s) dans le paysage linguistique et culturel du pays.

C’est un énorme chantier qui devait être ouvert et nous espérions qu’il serait réellement pris en charge d’une manière rationnelle, sans précipitation aucune et sans démagogie, pour éviter les mêmes dégâts et échecs que nous avons relevés et observés dans la mise en œuvre de la politique d’arabisation dans les années 1970 et 1980. Des normes d’écriture devaient être dégagées car elles conditionnent la création de tous les autres instruments de codification et de normativisation comme les dictionnaires, les grammaires, les règles d’orthographe etc.

Là aussi, force est de constater que, faute de consensus, aucune solution n’a été proposée. C’est le règne du bricolage, des surenchères et des propositions individuelles ou parcellaires qui ajoutent à la cacophonie, alors que la société attend des réponses linguistiques et didactiques adéquates aux problèmes que pose l’enseignement de cette langue. À défaut de quoi, la désaffection pour les cours de tamazight va aller en augmentant en mettant en péril les acquis d’une lutte longue et difficile. Et compromettre ainsi les efforts consentis pour la reconnaissance de notre diversité. Il s’agit d’en faire un atout dans la construction d’un « vivre ensemble » qui nous ouvre les portes du développement et nous aide à affronter la déferlante d’une mondialisation implacable qui veut nous enfermer dans un seul moule, celui de la culture marchande et mercantile du néo-libéralisme triomphant.

22Pour ce faire, l’Algérie dispose d’un autre atout important, celui que son histoire mouvementée lui a donné à travers le passage sur son territoire de plusieurs civilisations et peuples différents qui ont, chacune et chacun à sa façon, laissé leurs empreintes, leurs traces, leurs cultures et leurs langues. Ce sont ces autres langues qui vont structurer la dernière sphère du plurilinguisme algérien.

[**La sphère des langues étrangères**](https://anneemaghreb.revues.org/305#tocfrom2n3)

Après l’Antiquité où la présence du punique et du latin était attestée, le long séjour des Ottomans à partir du XVIesiècle va, sans bouleverser le paysage linguistique désormais partagé entre régions berbérophones et régions arabophones, va sensiblement influer sur les variétés langagières urbaines (Alger, Béjaïa, Médéa, Constantine et Tlemcen) qui ont emprunté nombre de vocables turcs dans des domaines divers de la vie quotidienne (cuisine, habillement, noms de métiers, patronymes etc.).

Durant toute cette période et même avant l’arrivée des Ottomans, les Algériens ont aussi été en contact avec des langues européennes. Ce fut, notamment, le cas de l’espagnol dans l’Ouest du pays, en raison d’abord de la présence coloniale espagnole durant trois siècles dans la ville d’Oran. Puis, plus tard, de la présence sous l’occupation française d’une forte proportion de colons d’origine espagnole, réfugiés économiques profitant des opportunités offertes par le développement de la nouvelle colonie ou réfugiés républicains fuyant la répression franquiste. Ce fut le cas aussi de l’italien dans les villes côtières de l’Est, longtemps en contact avec les grands ports italiens (échanges commerciaux, rivalités entre marins italiens et corsaires algériens), puis devenues villes d’accueil de colons d’origine italienne attirés eux aussi par la colonisation française.

Toutefois, c’est le français qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l’espace linguistique et culturel algérien. Les circonstances de son intrusion, dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne coloniale et post-coloniale.

Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang, a constitué un des éléments fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour parfaire son emprise sur le pays conquis et accélérer l’entreprise de déstructuration, de dépersonnalisation et d’acculturation d’un territoire devenu partie intégrante de la « mère patrie », la France.

* **6**  N
* **7**

Nous ne reviendrons pas sur toutes les mesures mises en œuvre dans le cadre de cette entreprise de francisation qui a abouti à une véritable « désarabisation » des Algériens, confinant la majorité d’entre eux dans l’oralité, l’analphabétisme et l’ignorance. Cela, même si dès 1880, l’attitude des Algériens envers l’École Française va sensiblement évoluer, passant du refus farouche à la revendication du droit à l’instruction. L’école, désormais dissociée des autres aspects de la colonisation, sera bientôt considérée comme une nécessité et un moyen de promotion économique. Les Algériens vont mesurer, dès lors « l’avantage qu’ils peuvent retirer de la solarisation pour leur inscription sociale dans l’ordre colonial, accès à la fonction publique, aux professions libérales, aux emplois économiques »

Mais plus encore, ils ont compris qu’il fallait s’approprier la langue de l’occupant et son mode de pensée pour le contrer sur son propre terrain, qu’il fallait s’armer de ses propres armes pour entrer dans le monde moderne, pour mieux s’opposer à la présence coloniale et se défendre contre l’oppression et l’injustice. Le pays devait, à tout prix, sortir du monde de l’ignorance dans lequel vivait la majorité du peuple.

* **8**  Sel

Il faut toutefois noter que les résultats ont été bien modestes. La scolarisation n’a finalement touché qu’une faible partie de la population : 2 % en 1888, 3,5 % en 1902, 4,5 % en 1912, 5 % à peine en 1914, 8,9 % en 1938 et seulement 15 % en 1954, avec 85 % d’analphabètes, taux pouvant atteindre 98 % pour la population féminine dans certaines régions.

* **9**  C’est

En outre, les disparités sociales et régionales sont restées très fortes : scolarisation relativement élevée dans les grands centres urbains mais résultats différenciés dans le milieu rural s’expliquant par la forte opposition des colons à tout effort d’instruction des « indigènes musulmans», mais aussi par la sélection brutale à l’entrée dans l’école. Celle-ci, ouvrant ses portes aux enfants des couches de la grande et petite bourgeoisie, a favorisé l’émergence d’une élite francisée et dans l’ensemble francophile qui formera l’ossature du jeune État après l’Indépendance.

Paradoxalement, c’est après 1962 que l’usage du français s’est étendu. Les immenses efforts de scolarisation déployés par le jeune État (avec la coopération de l’ancien colonisateur) expliquent aisément l’expansion de l’utilisation de la langue française, devenue par la force des choses la langue de l’administration, la proportion de lettrés dans cette langue dépassant de loin celle des lettrés en langue arabe.

Jusqu’en 1978, date effective de la mise en œuvre de l’École Fondamentale totalement arabisée, la dualité linguistique caractérisait le système scolaire. Pour un tiers des classes, l’enseignement se faisait entièrement en langue arabe, alors que pour les deux tiers restants, la langue arabe s’appliquait aux matières littéraires et la langue française aux matières scientifiques.

Après cette date, le français ne fut plus enseigné qu’à partir de la troisième année primaire, puis un peu plus tard à partir de la quatrième année. Quant à l’enseignement secondaire, il sera entièrement arabisé à la fin de l’année scolaire 1988-1989. L’enseignement du français comme langue étrangère va largement péricliter et même pratiquement disparaître dans certaines régions de l’intérieur et du sud.

Cependant, un décalage important persiste entre l’enseignement secondaire arabisé et l’enseignement supérieur où le français reste la langue d’enseignement pour de nombreuses filières scientifiques. Une mise à niveau des étudiants est nécessaire, les déperditions sont énormes et le taux de redoublement est particulièrement élevé.

* **10**

C’est pour tenter de remédier à cette situation que les autorités ont entamé un vaste programme de réhabilitation de l’enseignement de la langue française mais aussi des autres langues étrangères dans le cadre de la réforme de l’École Algérienne initiée au début des années 2000. Il s’agit pour ce qui concerne l’enseignement supérieur d’engager des actions de formation intensive pour les étudiants de médecine et des autres formations scientifiques et techniques (actions menées en coopération avec les Affaires Culturelles Françaises). Toutefois, c’est l’introduction de l’enseignement du français dès la deuxième année primaire qui a constitué la mesure la plus spectaculaire, appliquée en septembre 2004, mais très vite remise en cause par les contraintes du terrain (manque d’instituteurs qualifiés pour enseigner la langue à de très jeunes enfants, manque d’ouvrages et de matériels didactiques adéquats). Son introduction se fera désormais en troisième année primaireà partir de la rentrée 2006-2007.

* **11**  Vo

Toutes ces mesures ont contribué, d’une manière constante mais sans être intégrées dans une vision ni une politique ouvertement assumées et reconnues, à instaurer un état de bilinguisme de fait sinon de droit dans le système éducatif et dans toute la société.

* **12**

Nous constatons, par exemple, que la langue française occupe encore une place importante dans les médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques de langue française qui, ensemble, ont la plus large audience même s’ils sont de plus en plus chahutés par la presse arabophone qui bénéficie du lectorat scolarisé en masse depuis les années 1980. *El Khabar*est devenu aujourd’hui le quotidien le plus diffusé avec 400 000 exemplaires. Nos propres pratiques de lectrice bilingue et l’observation assidue des pratiques de nos collègues arabisants nous font dire que les arabisants lisent la presse dans les deux langues beaucoup plus que les francisants qui souvent ne lisent qu’en langue française.

Parmi les médias audiovisuels, la chaîne francophone de la radio jouit d’un succès et d’une audience remarquables (ainsi que la chaîne de télévision Canal Algérie, destinée en principe à un public émigré). Depuis quelques années, nous assistons à une prolifération des antennes paraboliques qui permettent à nombre de foyers d’être constamment branchés sur les chaînes occidentales et plus particulièrement françaises (au premier rang TF1 !), mais là aussi, il faut noter que les chaînes satellitaires arabes comme *Al-Jazira*sont de plus en plus regardées.

Dans le domaine de l’édition et de la diffusion du livre, la langue française continue à bénéficier d’une place non négligeable, même si d’énormes efforts sont consentis pour la promotion du livre en langue arabe, à travers la traduction et l’ouverture du marché aux éditeurs arabes.

Toutes ces données nous amènent à poser la question de la place de la langue française dans la société algérienne depuis l’Indépendance. Elle oscille constamment entre le statut de langue seconde ou véhiculaire et celui de langue étrangère privilégiée. Partagée entre le déni « officiel », d’une part, et la prégnance de son pouvoir symbolique, d’autre part, consacrant un état de bilinguisme de fait sinon de droit – comme nous l’avons déjà souligné ci-dessus – qui traduit l’ambivalence de la position d’un pays qui est le plus grand pays francophone après la France, mais n’a rejoint – tardivement – les instances de la francophonie qu’à titre d’observateur. L’ambiguïté de la place de la langue de l’ancienne puissance colonisatrice est un des traits des sociétés post-coloniales dont l’Algérie constitue peut-être le cas le plus exemplaire.